



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 13.06.2022

Numéro de publication: BH07-0000003165

Entité de publication

Registre du commerce du canton du Jura, Rue de la Justice 2, 2800 Delémont

Décision en application de l'article 934a CO, B.K. Bâtiment, Bonilla Karim

Organisation concernée:

B.K. Bâtiment, Bonilla Karim
CHE-471.848.141
Route de Fahy 26
2908 Grandfontaine

Contexte:

Une décision a été rendue concernant l'entité juridique ci-dessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter cette entité juridique ou leurs héritiers au Registre du commerce du canton du Jura, Rue de la Justice 2, 2800 Delémont. Un recours peut être déposé auprès de la Cour civile du Tribunal cantonal, à Porrentruy, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 CO.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton du Jura
Rue de la Justice 2
2800 Delémont

Délai : 30 jours

Fin du délai: 13.07.2022

Point de contact:

Registre du commerce du canton du Jura,
Rue de la Justice 2,
2800 Delémont